



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-TH-115**

## Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage

### **1. Secteur d'application**

Bâtiments résidentiels existants.

### **2. Dénomination**

Mise en place d'une isolation sur un réseau hydraulique de chauffage existant, situé hors du volume chauffé, pour un système de chauffage collectif.

### **3. Conditions pour la délivrance de certificats**

La mise en place est réalisée par un professionnel.

L'isolant est de classe supérieure ou égale à 3 selon la norme NF EN 12 828.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne :

- la mise en place d'une isolation ;
- la longueur isolée de réseau de chauffage ;
- la classe de l'isolant installé selon la norme NF EN 12 828.

### **4. Durée de vie conventionnelle**

20 ans.

### **5. Montant de certificats en kWh cumac**

Montant en kWh cumac par mètre de réseau isolé		
Zone climatique	H1	<b>5 600</b>
	H2	<b>4 500</b>
	H3	<b>3 000</b>

X

Longueur isolée de réseau de chauffage hors du volume chauffé
<b>L</b>



**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-TH-115,  
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

**A/ BAR-TH-115 (v. A16.1) : Mise en place d'une isolation sur un réseau hydraulique de chauffage existant situé hors du volume chauffé, pour un système de chauffage collectif**

\*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....

Référence de la facture : .....

\*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : .....

\*Adresse des travaux : .....

Complément d'adresse : .....

\*Code postal : .....

\*Ville : .....

\*Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :     OUI                       NON

\*L'opération est réalisée sur un réseau hydraulique de chauffage existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :     OUI                       NON

\*Longueur isolée de réseau de chauffage située hors du volume chauffé (m) : .....

Caractéristiques de l'isolant :

L'isolant est de classe supérieure ou égale à 3 selon la norme NF EN 12 828.